



AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

RAPPORT ANNUEL 2017-2018



Coup de pouce aux aînés



TABLE DES MATIÈRES

I.	MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION	3
II.	CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017	5
III.	ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2018	7
IV.	PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2017	9
V.	DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2017-2018.....	13
VI.	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2019.....	25
VII.	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018	25
7.1	LE CONTEXTE	25
7.2	LA DÉFENSE COLLECTIVE: NOTRE MISSION FONDAMENTALE	28
7.3	ADHÉSIONS.....	34
7.4	PROGRAMMES DE L'AQDR QUÉBEC	35
7.5	RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	43
7.6	RATIFICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS	43
VIII.	ORIENTATIONS 2018-2019	43
8.1	LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS DES AÎNÉS	43
8.2	LA DÉFENSE INDIVIDUELLE DES DROITS DES AÎNÉS ET LEURS AIDANTS	43
8.3	L'INTERGÉNÉRATIONNEL	44
8.4	LE FINANCEMENT DE L'AQDR QUÉBEC	44
	ANNEXE I – CLINIQUES JURIDIQUES.....	45

I. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION



AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Québec, le 4 mai 2018

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de convier nos membres à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC qui aura lieu, mercredi, le 30 mai 2018 de 13 h 30 à 15 h 00, au 3208, rue des Sumacs, 2e étage, Québec, G1G 1X4. Ce lieu est accessible par autobus (le 801, arrêt de Courlis).

L'année 2017-2018 a été marquée par d'importantes réalisations au niveau de la défense des droits des personnes âgées. Nous avons continué notre partenariat avec le réseau des bibliothèques de la Ville de Québec, afin de rejoindre les aînés dans tous les arrondissements de la ville, en offrant une programmation diversifiée.

Les conférences-échanges dispensées par des ressources externes ont permis de sensibiliser les aînés sur différents sujets, notamment l'intimidation, les soins de fin de vie en CHSLD, les préarrangements funéraires et la bonne conduite. De plus, tout au cours de l'année nous avons fait des rencontres-échanges avec des aînés portant sur les enjeux et les droits des aînés, afin de les conscientiser et leur permettre de faire entendre leur point de vue. Ces échanges ont été profitables et nous permettent de réaliser un portrait clair sur des principaux enjeux des aînés de notre région.

L'AQDR Québec a aussi amélioré ses services de défense individuelle offerts aux aînés vulnérables. À ce titre, deux bureaux d'avocats contribuent à fournir des conseils de première ligne aux aînés. L'Université Laval, (faculté de Droit et de Psychoéducation) est devenue une partenaire incontournable. Chaque année, des étudiants viennent accompagner et supporter les aînés en leur offrant des services juridiques et psychosociaux. Depuis janvier 2016, l'AQDR Québec compte deux travailleurs de milieu qui vont à la rencontre des aînés dans leur milieu afin de les aider à trouver des ressources qui répondent à leurs besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre Association et nous vous attendons en grand nombre pour cette assemblée.

Judith Gagnon, présidente

P. J. : Ordre du jour.

3208, rue des Sumacs, Québec (Québec) G1G 1X4
418 524-0437 | info.aqdrquebec@gmail.com | www.aqdr-quebec.org

II : CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

Présidence : Madame Judith Gagnon
(2016) Présidente et coordonnatrice du projet *Coup de pouce aux aînés*

Vice-présidence : Madame Carole Rivard Lacroix
(2016) Responsable des grands projets de l'AQDR Québec

Trésorière Madame Jocelyne Michaud
(2017) Trésorière

Secrétaire : Monsieur Eugène Cantin
(2017) Secrétaire et responsable du dossier des personnes handicapées

Administratrice : Madame Solange Couture Blais
(2016) Responsable du dossier abus et maltraitance

Administrateur : Monsieur Serge Gravel
(2017) Membre du comité national Revenu et Fiscalité

Administrateur : Monsieur Gérald Higgins
(2017) Animateur communautaire

Administratrice : Madame Murielle Vachon
(2016) Responsable des liens avec l'IVPSA et le CAABC

Administrateur : Monsieur Louis-Antoine Lachance
(2017)

III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC

LE MERCREDI, 30 MAI 2018

au 3208, rue des Sumacs, Québec QC G1G 1X4

de 13 h 30 à 15 h 00

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Proposition de nominations d'un(e) président et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2017
6. Dépôt et adoption des États financiers 2017-2018
7. Nomination des vérificateurs 2018-2019
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018-2019
9. Rapport d'activités - État de situation 2017-2018
10. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration
11. Orientations 2018-2019
12. Élection des membres du conseil d'administration
 - 12.1 Présentation des candidats
 - 12.2 Vote, s'il y a lieu
 - 12.3 Huis clos et pause
 - 12.4 Élection du comité exécutif
13. Proclamation du nouveau conseil d'administration
14. Questions et commentaires
15. Levée de l'assemblée

IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2017

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'AQDR QUÉBEC, tenue le mardi 30 mai 2017, de 13 h 30 à 15 h 15, au 3208 des Sumacs, Québec.

LES PERSONNES PRÉSENTES :

Mesdames : Judith Gagnon (CA), Lise Paquet, Carole Rivard Lacroix (CA) Murielle Vachon (CA), Louise Hudon, Michèle Reny, Nicole Laveau, Nathalie Guéchi, Micheline Cloutier, Renée Hamel, Solande Couture Blais, Élyse Grenier, Ghislaine Asselin, Lise Robitaille, Gertrude Culley, Renée Poulin, Marie-Lise Lavoie.

Messieurs : Eugène Cantin (CA), Serge Gravel (CA), Roland Gagnon, Michel Côté, Louis-Antoine Lachance (CA), Reynald Lepage, Michel Thiboutot, Jacques Pouliot, Claude Godbout, Gérald Higgins (CA).

Les personnes invitées : Sébastien Lapointe (Lemieux Nolet), Gérald Lavoie (animateur), Louise Fradet (secrétaire).

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Judith Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être à la réunion.

2. Proposition de nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée qui agirait comme président et secrétaire d'élection le cas échéant

Rés : (01-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par madame Nicole Laveau et appuyé par madame Solange Couture-Blais de désigner monsieur Gérald Lavoie pour agir comme président d'assemblée et madame Louise Fradet, comme secrétaire d'assemblée. Adoptée à l'unanimité.

3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote

Monsieur Gérald Lavoie constate qu'il y a quorum et que l'on peut tenir l'Assemblée générale annuelle (AGA). L'assemblée va procéder à l'élection de deux (2) administrateurs en vue de compléter les effectifs du Conseil d'administration de la section de l'AQDR Québec.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Gérald Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour.

Rés : (02-AGA-05-30) Il est dûment proposé par madame Nicole Laveau et appuyé par monsieur Louis-Antoine Lachance, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 mai 2016

Madame Judith Gagnon fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 26 mai 2016. Adopté à l'unanimité.

6. Ratification des États financiers

Monsieur Sébastien Lapointe présente le rapport de la firme *Lemieux Nolet*, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. et mentionne que le rapport a été émis sans restriction ni réserve.

Rés : (03-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par madame Michèle Reny et appuyé par monsieur Michel Côté, d'adopter les États financiers 2016-2017 déposés par la firme *Lemieux Nolet*, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. Adoptée à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs 2017-2018

Rés : (04-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par monsieur Michel Côté et appuyé par Madame Michelin Cloutier, de reconduire nos auditeurs pour l'année fiscale 2017-2018. Adoptée à l'unanimité.

8. Présentation et dépôt des prévisions budgétaires 2017-2018

Madame Judith Gagnon présente les prévisions budgétaires 2017-2018 mentionnées aux pages 27 et 28 du rapport annuel.

9. Rapport d'activités – État de situation 2016-2017

Madame Judith Gagnon explique en détail les différents aspects du rapport d'activités mentionnées aux pages 29 à 39 du rapport annuel.

Rés : (05-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par monsieur Reynald Lepage et appuyé par madame Michèle Reny d'adopter le dépôt du rapport d'activités tel que rédigé. Adoptée à l'unanimité.

10. Ratification des actes posés par le Conseil d'Administration

Rés : (06-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par monsieur Michel Côté et appuyé par monsieur Claude Godbout de ratifier les actes posés par les membres du Conseil d'administration. Adoptée à l'unanimité.

11. Orientations 2017-2018

Madame Judith Gagnon explique les orientations mentionnées en pages 39 et 40 du rapport annuel pour l'exercice financier 2017-2018.

Rés : (07-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par madame Renée Hamel et appuyé par monsieur Reynald Lepage d'adopter les orientations 2017-2018. Adoptée à l'unanimité.

12. Élections des membres du Conseil d'administration

12.1 Présentation des candidats

Monsieur Gérald Lavoie informe les membres qu'il y a deux (2) postes d'administrateurs à renouveler. Il s'agit des postes de madame Carole Rivard-Lacroix et de monsieur Serge Gravel.

Une question est soulevée à l'effet qu'il devrait y avoir trois (3) postes d'administrateurs. Madame Judith Gagnon explique qu'un poste a été coopté et adopté lors de la réunion du C.A. du matin. Il s'agit de madame Jocelyne Michaud.

12.2 Vote s'il y a lieu

Rés : (08-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par madame Nicole Laveau, d'approuver la candidature de monsieur Serge Gravel au Conseil d'administration 2017-2018. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (09-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par monsieur Gérald Higgins, d'approuver la candidature de madame Carole Rivard Lacroix au Conseil d'administration 2017-2018. Adoptée à l'unanimité.

Étant donné les deux (2) candidatures et l'acceptation de la candidate et du candidat, le président de l'élection, monsieur Gérald Lavoie, les déclare élus par acclamation et leur suggère de se retirer afin de déterminer les charges futures de chacun des membres élus et de ceux dont le mandat est reconduit automatiquement.

Rés : (10-AGA-2017-05-30) Monsieur Reynald Lepage propose la fermeture de l'élection. La résolution est adoptée à l'unanimité.

12.3 Huit clos et pause

Les membres élus et les autres administrateurs se retirent afin de déterminer leurs charges futures.

12.4 Élection du comité exécutif

Madame Judith Gagnon, présidente
Madame Carole Rivard Lacroix, vice-présidente
Madame Jocelyne Michaud, trésorière
Monsieur Eugène Cantin, secrétaire

13. Proclamation du nouveau conseil d'administration

Le nouveau Conseil d'administration 2017-2018 se compose comme suit :

Madame Judith, présidente
Madame Carole Rivard Lacroix, vice-présidente
Madame Jocelyne Michaud, trésorière
Monsieur Eugène Cantin, secrétaire
Madame Solange Couture Blais, administratrice
Monsieur Serge Gravel, administrateur
Monsieur Louis-Antoine Lachance, administrateur
Monsieur Gérald Higgins, administrateur
Madame Murielle Vachon, administratrice

14. Varia

Monsieur Michel Thiboutot soulève toute la question du plan lors de la location d'un condo. Cela pourrait être problématique. Il évoque également les problèmes qu'il peut y avoir lors de l'achat de roulottes.

Par ailleurs, monsieur Louis-Antoine Lachance mentionne qu'il faudrait un service d'informations pour les gens vulnérables au regard de la fraude sur Internet. Monsieur Michel Côté répond qu'il est impossible de contrôler Internet. Madame Murielle Vachon souligne qu'on peut appeler la police de l'arrondissement pour avoir des informations là-dessus.

Madame Judith Gagnon mentionne qu'il y aura une conférence de presse de la ministre déléguée aux aînés en ce qui a trait à la loi 115 sur la maltraitance. La dénonciation obligatoire pour laquelle l'AQDR s'est battue va être introduite dans la loi.

15. Levée de l'assemblée

Rés : (11-AGA-2017-05-30) Il est dûment proposé par Monsieur Michel Côté et appuyé par monsieur Reynald Lepage la levée de l'assemblée à 15 h 15. Adopté à l'unanimité.

Eugène Cantin, secrétaire

Judith Gagnon, présidente

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE
DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2018



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9
Renseignements complémentaires	10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.)
Québec inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lemieux Nolet¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 25 mai 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis n° A127264



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
Produits		
Subventions (page 10)	235 877 \$	235 520 \$
Financement privé (page 10)	42 123	36 846
	278 000	272 366
Charges		
Salaires et avantages sociaux	24 923	30 464
Loyer	11 405	11 220
Papeterie et dépenses de bureau	4 316	4 494
Publicité et représentation	1 923	1 969
Déplacements	597	370
Télécommunications	4 025	3 119
Entretien et réparations	1 271	562
Assurances	480	480
Cotisations	6 327	5 955
Honoraires	38 636	44 133
Projet ITMAV	76 446	83 314
Amortissement des immobilisations corporelles	1 247	1 247
Intérêts et frais bancaires	99	38
Autres	500	-
QADA comité milieu de vie	16 970	15 066
Charges QADA centre d'aide et d'accompagnement (page 10)	75 599	68 270
	264 764	270 701
Excédent des produits sur les charges	13 236 \$	1 665 \$

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2018

	Investi en immobi- lisations corpo- relles	Affec- tation interne	Non affecté	2018 Total	2017 Total
Solde au début de l'exercice	3 116 \$	- \$	43 095 \$	46 211 \$	44 546 \$
Excédent des produits sur les charges	(1 247)	-	14 483	13 236	1 665
Continuité d'un service de défense individuelle/juridique aux aînés vulnérables	-	20 000	(20 000)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	1 869 \$	20 000 \$	37 578 \$	59 447 \$	46 211 \$

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

État de la situation financière

31 mars 2018

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	265 644 \$	116 580 \$
Débiteurs (note 3)	6 398	10 030
Subventions à recevoir	34 238	38 699
	<u>306 280</u>	<u>165 309</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	1 869	3 116
	<u>308 149 \$</u>	<u>168 425 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	6 005 \$	9 421 \$
Produits et subventions reportés (note 6)	242 697	112 793
	<u>248 702</u>	<u>122 214</u>
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	1 869	3 116
Affectation interne - Continuité d'un service de défense individuelle/juridique aux aînés vulnérables	20 000	-
Non affecté	37 578	43 095
	<u>59 447</u>	<u>46 211</u>
	<u>308 149 \$</u>	<u>168 425 \$</u>

Au nom du conseil,

Signé : « Judith Gagnon » _____, administrateur

Signé : « Carole Rivard Lacroix » _____, administrateur

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	13 236 \$	1 665 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 247	1 247
	14 483	2 912
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	3 632	(6 897)
Subventions à recevoir	4 461	(38 699)
Créditeurs	(3 416)	2 233
Produits et subventions reportés	129 904	53 709
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	149 064	13 258
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	116 580	103 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	265 644 \$	116 580 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

31 mars 2018

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, défend les droits des personnes retraitées et préretraitées. L'organisme est exempt d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les améliorations locatives sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de fournitures ou de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative.

Contributions des membres

Les contributions des membres sont comptabilisées sur la durée de l'abonnement.

3. Débiteurs

	2018	2017
Comptes à recevoir	4 773 \$	8 722 \$
Taxes sur les produits et services	1 625	1 308
	6 398 \$	10 030 \$

4. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	6 233 \$	4 364 \$	1 869 \$	3 116 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

31 mars 2018

5. Crédoiteurs

	2018	2017
Salaires et vacances	6 005 \$	4 712 \$
Sommes à remettre à l'État	-	4 709
	6 005 \$	9 421 \$

6. Produits et subventions reportés

	2018	2017
Contributions des membres reportés	4 743 \$	4 556 \$
Subventions reportées	237 954	108 237
	242 697 \$	112 793 \$

7. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses crédoiteurs.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
Subventions		
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
SACAIS	53 335 \$	53 335 \$
Subvention QADA centre d'aide et d'accompagnement	81 105	68 271
Subvention emplois d'été Canada	8 021	7 547
Subvention CRÉ	-	5 915
Subvention ITMAV	76 446	81 388
Subvention QADA comité milieu de vie	16 970	15 066
Autres	-	3 998
	235 877 \$	235 520 \$
Financement privé		
Contributions des membres	40 553 \$	36 561 \$
Diverses contributions	1 570	285
	42 123 \$	36 846 \$
Charges QADA centre d'aide et d'accompagnement		
Honoraires	59 355 \$	53 245 \$
Loyer	9 600	9 600
Papeterie et dépenses de bureau	4 028	1 066
Publicité et représentation	-	2 016
Déplacements	1 399	1 160
Télécommunications	1 033	996
Intérêts et frais bancaires	184	187
	75 599 \$	68 270 \$

VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2019

Présentation des prévisions budgétaires.

VII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018

7.1 Le contexte

L'AQDR Québec est toujours très active dans la région de la Capitale-Nationale. Elle remplit bien sa mission dans l'ensemble de son territoire, autant au niveau de la défense collective, que de la défense individuelle des droits des aînés. Nos buts principaux pour la défense collective sont de sensibiliser les aînés sur les enjeux qui les touchent et de les former afin qu'ils soient en mesure de défendre leurs droits. Au niveau de la défense individuelle, notre but ultime est de fournir aux aînés, principalement par des étudiants universitaires supervisés formés en droit, en psychoéducation et en communication, de l'accompagnement et du soutien personnalisé qui leur permet de conserver leur autonomie. Dans l'ensemble, nous considérons avoir rencontré ces buts principaux.

Nous avons de plus réalisé deux objectifs que nous nous étions fixés. Le premier était d'améliorer l'accessibilité des aînés à nos activités, particulièrement nos conférences. Le second était, après avoir mené une consultation sur les enjeux des aînés dans la région de la Capitale-Nationale, de faire connaître le cahier de revendications du Mouvement AQDR, afin que les aînés de la région se l'approprient. Nous avons pu réaliser ces objectifs grâce à un partenariat établi avec le réseau des bibliothèques de la Ville de Québec. Nous avons tenu nos rencontres dans différentes bibliothèques de la ville où les salles nous étaient prêtées gratuitement, ce qui nous aidait à faire la promotion de nos activités. Nous avons pu ainsi élargir nos lieux de rencontres en allant sur tout le territoire. L'expérience s'est avérée intéressante, mais doit être revue. À divers moments nous avons dû annuler ou déplacer des rencontres en raison du faible taux de participation. Les aînés qui assistaient aux rencontres pouvaient aussi se familiariser avec tous les services offerts par les bibliothèques.

Cette année nous avons travaillé davantage en collaboration avec le Service de police de la Ville de Québec qui collaborait avec nous pour mieux faire connaître leurs services aux aînés. À plusieurs moments, pour des cas de défense individuelle, nous avons travaillé en partenariat pour aider et supporter des aînés qui vivaient des cas d'abus et de maltraitance.

Au niveau national, l'AQDR Québec a travaillé beaucoup sur des dossiers nationaux, notamment au sein de quatre comités nationaux : le comité revenu et fiscalité, le comité enjeux stratégiques, le comité transport et le comité personnes aînées immigrantes. La compétence de plusieurs membres de l'AQDR Québec est reconnue dans tout le Québec. Il convient de souligner la participation exceptionnelle de Mme Judith Gagnon, M. Claude Godbout, Mmes Carole Rivard Lacroix et Nicole Laveau dans la réalisation du *Cahier de revendications* du mouvement AQDR réalisé en 2017 et dans certains documents principalement sur le revenu, sur le transport et l'habitation.

Notre mission : la défense collective et individuelle des droits des aînés, retraités et préretraités

L'AQDR Québec fait partie d'un grand réseau d'organismes à but non lucratif, regroupés sous la bannière nationale, soit l'AQDR nationale, laquelle compte plus de 42 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec, à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense des droits.

Sa mission est de :

- Défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
- Promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;
- Défendre les acquis des personnes âgées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
- Protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des aînés, retraités et préretraités.

La particularité de l'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé en 2010 un tout nouveau service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à leurs aidants, *Coup de pouce aux aînés*. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par l'AQDR Québec.

L'AQDR Québec se retrouve avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

Notre structure administrative se divise en trois grandes catégories:

1. Les services administratifs : secrétariat, cartes de membres et comptabilité;
2. Les services de défense collective : conférences, journées thématiques, comités de travail, table abus et maltraitance, RTC, IVPSA, Santé publique et comités milieu de vie;
3. Les services d'accompagnement et de support aux aînés vulnérables : *Coup de pouce aux aînés* et les travailleurs de milieu.

Notre contribution à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées se joue à deux niveaux – collectif et individuel – lesquels sont interreliés. L'information qui provient de tous nos services nous apporte une vision globale et intégrée.

Le développement d'un leadership régional en défense des droits

L'année 2017-2018 a été marquée par une accentuation des interventions de l'AQDR Québec en défense collective des droits.

Tout d'abord, il faut noter la présence depuis janvier 2018 de M. Félix-Antoine Downs, stagiaire à la maîtrise en communication publique. Sa présence au sein de notre équipe nous a permis d'être plus présent dans diverses bibliothèques de la Ville de Québec et de revoir notre site internet et certains outils promotionnels. De plus, la collaboration de la Chaire de recherche Antoine Turmel sur la protection juridique des aînés, nous a permis d'avoir des outils de qualité pour rejoindre et accompagner les aînés. L'AQDR Québec a exploré cette année diverses possibilités pour rejoindre davantage les aînés vulnérables. À ce titre, de nouveaux partenariats ont été conclus avec l'Association canadienne de la santé mentale et Le Montmartre. Dans le cas de l'Association canadienne de la santé mentale, neuf ateliers *Approvoiser sa solitude* ont été offerts dans les locaux de l'AQDR Québec. Pour ce qui est du Montmartre, nous avons inscrit deux rendez-vous dans notre programme d'activités qui pouvaient intéresser les aînés, *Le Café Bonne Nouvelle* et les sept conférences portant sur *l'Art de l'écriture*. Ces partenariats ont été intéressants et complémentaires aux activités offertes par l'AQDR Québec. Finalement, nous avons instauré les Déjeuners de l'AQDR à raison d'un jeudi par mois, afin de permettre aux aînés isolés de se resauter. L'animation était basée sur des propos développés par le sociologue Serge Bouchard dans différents ouvrages.

L'AQDR Québec s'est associée, particulièrement pour certains dossiers concernant l'habitation, avec la Fédération des OBNL d'habitation de la Capitale-Nationale. Une personne ressource de l'AQDR Québec, Mme Nicole Laveau, a travaillé sur ce sujet.

En 2017-2018, la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale a débuté des activités de sensibilisation ouvertes aux aînés de la région, portant sur des sujets d'intérêt pour les aînés. L'AQDR Québec a collaboré grandement à ces activités en invitant ses membres à y participer. Les rencontres qui ont eu lieu sont les suivantes : Protecteur du citoyen, le 29 novembre 2017, le Curateur public, le 28 février 2018 et L'Alzheimer et les maladies apparentées, le 25 avril 2018. Plusieurs membres de l'AQDR Québec se sont présentés à ces rencontres qu'ils ont appréciés grandement.

Au début de l'année 2018, MA TV a contacté l'AQDR Québec pour parler à sa présidente Judith Gagnon. Le but étant de donner une visibilité à une personne reconnue pour son implication sociale. Madame Gagnon a accepté de faire partie de l'émission *Mise à jour* qui est passée pour la première fois en ondes sur MA TV le 8 mars 2018. Cette émission a été rediffusée à plusieurs reprises sur MA TV et demeurera sur leur site Internet pendant un an pour visionnement. Voici le lien : <http://matv.ca/quebec/mes-emissions/mise-a-jour-quebec/videos/5747079432001>

Radio Canada a, en novembre 2017, demandé à notre présidente, Mme Judith Gagnon, de participer à une émission sur les élections municipales à la Ville de Québec. Cette émission a été diffusée dans le cadre de l'émission de Catherine Lachaussee de 17 heures.

L'AQDR Québec a continué de s'investir auprès de la Ville de Québec au niveau du dossier *Plan d'accessibilité universelle*. Deux rencontres ont eu lieu le 3 novembre 2017 et le 2 février 2018.

L'AQDR Québec s'est aussi démarquée au niveau du dossier du transport en commun et celui du transport adapté. Mme Nicole Laveau a été présente à plusieurs réunions du RTC et du conseil municipal, faisant valoir le point de vue de l'AQDR Québec sur le transport en commun. L'AQDR est aussi membre d'un comité du RTC. Mme Nicole Laveau est la représentante désignée.

L'AQDR Québec a participé à toutes les rencontres organisées par la Table abus et maltraitance de la Vieille-Capitale. La représentante était Mme Murielle Vachon.

L'information et la sensibilisation

L'AQDR Québec a réalisé les objectifs de son Plan d'actions 2017-2018 au niveau de l'information et de la sensibilisation des aînés sur leurs droits. Plusieurs bibliothèques de différents arrondissements de la Ville offrent des conférences de l'AQDR Québec. Nous avons pu vérifier le degré de pénétration de l'AQDR Québec dans les différents secteurs. On dénote une excellente participation dans certaines bibliothèques et une moins bonne dans les endroits où l'AQDR Québec était moins présente.

7.2 La défense collective : notre mission fondamentale

Plusieurs activités ont été réalisées dans ce volet. Les principales se retrouvent à l'intérieur de notre programme d'activités.

Programmation de l'AQDR Québec 2017-2018
CONFÉRENCES et ACTIVITÉS
En partenariat avec le réseau de la Bibliothèque de Québec

29 septembre au 1er octobre 2017	Le Salon FADOQ Centre de Foires de Québec – Kiosque 606
10 octobre 2017	Conférence Le testament – Me Mario Fleury, notaire Bibliothèque Jean-Baptiste-Duberge
16 octobre 2017	Conférence Les soins médicaux de fin de vie en CHSLD M. Jacques Potvin, psychiatre Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
18 octobre 2017	Conférence Les soins médicaux de fin de vie en CHSLD M. Jacques Potvin, psychiatre Bibliothèque Roger-Lemelin
26 octobre 2017	Conférence 7 astuces pour le bien-être – Mme Monique Boniewski Bibliothèque Gabrielle-Roy
7 novembre 2017	Conférence Les préarrangements funéraires M. Edouard Shatov et Harmonia Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement

14 novembre 2017	Conférence Les préarrangements funéraires M. Edouard Shatov et Harmonia Bibliothèque Félix-Leclerc
21 novembre 2017	Conférence Sécurité des aînés – Police de Québec Bibliothèque Monique-Corriveau
22 novembre 2017	Conférence Sécurité des aînés – Police de Québec Bibliothèque Gabrielle-Roy
6 décembre 2017	Conférence Les comités de milieu de vie Mme Louise Fradet, chargée de projet Bibliothèque Collège-des-Jésuites
7 décembre 2017	Conférence Les comités de milieu de vie Mme Louise Fradet, chargée de projet Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
10 décembre 2017	Rencontre « Le temps des Fêtes » Pièce de théâtre avec le Théâtre des Aînés de Charlesbourg
10 janvier 2018	Conférence Service Canada : Êtes-vous prêt pour votre retraite? Bibliothèque Canardière
11 janvier 2018	Conférence Service Canada : Êtes-vous prêt pour votre retraite? Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
15 janvier 2018	Conférence Service Canada : Êtes-vous prêt pour votre retraite? Bibliothèque Monique-Corriveau
16 janvier 2018	Conférence Service Canada : Êtes-vous prêt pour votre retraite? Bibliothèque Jean-Baptiste-Duberge
17 janvier 2018	Conférence Service Canada : Êtes-vous prêt pour votre retraite? Bibliothèque Claire-Martin
23 janvier 2018	Film : Quel est le sens de la vie pour un aîné, suivi d'une animation avec M. Edouard Shatov.

- 24 janvier 2018 **Conférence**
Service Canada : Êtes-vous pour votre retraite?
Bibliothèque Félix-Leclerc
- 5 février 2018 **Conférence**
Le testament – Me Mario Fleury, notaire
Bibliothèque Étienne-Parent
- 13 février 2018 **Conférence**
L'intimidation – M. Jacques Pouliot, psychoéducateur
Bibliothèque Félix-Leclerc
- 14 février 2018 **Conférence**
L'intimidation – M. Jacques Pouliot, psychoéducateur
Bibliothèque Gabrielle-Roy
- 20 février 2018 **Conférence**
La bonne conduite n'a pas d'âge – M. Yvon Lapointe CAA
Bibliothèque Charles-H-Blais
- 21 février 2018 **Conférence**
La bonne conduite n'a pas d'âge – Yvon Lapointe CAA
Bibliothèque Gabrielle-Roy
- 28 février 2018 **Conférence**
Les comités milieu de vie
Mme Louise Fradet, chargée de projet
Bibliothèque Félix-Leclerc
- 14 mars 2018 **Conférence**
Sécurité des aînés – Service de Police de Québec
Bibliothèque Félix-Leclerc
- 19 mars 2018 **Présentation du cahier des revendications de l'AQDR**
Mme Judith Gagnon, présidente
Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
- 21 mars 2018 **Conférence**
La bonne conduite n'a pas d'âge – M. Yvon Lapointe CAA
Bibliothèque Félix-Leclerc
- 28 mars 2018 **Présentation du cahier des revendications de l'AQDR**
Mme Judith Gagnon, présidente
Bibliothèque Monique-Corriveau
- 10 avril 2018 **Conférence**
Les soins médicaux de fin de vie en CHSLD
M. Jacques Potvin, psychiatre
Bibliothèque Félix-Leclerc

- 16 avril 2018 **Présentation du cahier des revendications de l'AQDR**
Mme Judith Gagnon, présidente
Bibliothèque Collèges-des-Jésuites
- 17 avril 2018 **Conférence**
L'intimidation – M. Jacques Pouliot, psychoéducateur
Bibliothèque Monique-Corriveau
- 18 avril 2018 **Conférence**
L'intimidation – M. Jacques Pouliot, psychoéducateur
Bibliothèque Claire-Martin

Les déjeuners de l'AQDR Québec

- 21 septembre 2017 Déjeuner – M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge
- 19 octobre 2017 Déjeuner – M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge
- 16 novembre 2017 Déjeuner - M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge
- 21 décembre 2017 Déjeuner - M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge
- 18 janvier 2018 Déjeuner - M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge
- 15 février 2018 Déjeuner - M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge
- 15 mars 2018 Déjeuner - M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge
- 19 avril 2018 Déjeuner - M. Gaston Mumbere
Au Toit Rouge

Café « Bonne nouvelle », en partenariat avec le Montmartre Canadien

- 19 septembre 2017 M. Marc Poirier, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien
- 3 octobre 2017 M. Marc Poirier, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien
- 17 octobre 2017 M. Marc Poirier, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien
- 31 octobre 2017 M. Marc Poirier, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

14 novembre 2017 M. Marc Poirier, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

28 novembre 2017 M. Marc Poirier, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

L'art de l'écriture, en partenariat avec le Montmartre Canadien

25 septembre 2017 M. Edouard Shatov, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

2 octobre 2017 M. Edouard Shatov, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

16 octobre 2017 M. Edouard Shatov, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

30 octobre 2017 M. Edouard Shatov, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

13 novembre 2017 M. Edouard Shatov, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

27 novembre 2017 M. Edouard Shatov, Augustin de l'Assomption
Le Montmartre Canadien

Éducation populaire autonome

Production de documents d'information et de sensibilisation

Guide d'intervention pour contrer les abus et la maltraitance envers les aînés

Objectif : Comment reconnaître les premiers signes d'abus et de maltraitance

Les actes criminels et les recours à la police de Québec

Objectif : Informer de la différence entre un acte offensif et un acte criminel

Documents de sensibilisation

Fortement interpellée par les problèmes qui freinent la participation sociale des aînés et qui ne leur permettent pas de se faire entendre, l'AQDR Québec a développé un document de sensibilisation *Lutter contre l'âgisme*.

Objectif : Développer une boîte à outils à l'intention des jeunes du secondaire ainsi que des aînés, afin de lutter contre la problématique de l'âgisme. Cette trousse comprend deux volets. Le premier s'adresse aux élèves du secondaire. Des interventions leur sont proposées afin de réduire leurs attitudes discriminatoires envers les aînés. Pour ce faire, les élèves seront sensibilisés au sujet du vieillissement. De plus, des témoignages d'aînés leur seront livrés afin de faire un lien avec la pratique et les cas vécus. Le second volet s'adresse aux aînés. Des activités

et des interventions seront proposées afin de sensibiliser les aînés à l'importance d'entretenir une image positive d'eux-mêmes.

Organisation d'activités de formation et de sensibilisation

Outils de référence :

Prévenir et contrer l'intimidation ... même chez les personnes âgées. Sensibiliser • Informer • Agir.

Formation :

Quatre formations ont été données sur ce sujet : 13 et 14 février 2018, 17 et 18 avril 2018. Au total, 116 aînés ont participé à ces formations offertes par l'AQDR Québec. Conférencier: M. Jacques Pouliot, psychoéducateur. Elles ont été dispensées dans le réseau de la Bibliothèque de Québec : Bibliothèques Félix-Leclerc, Gabrielle-Roy, Monique-Corriveau et Charles-H.-Blais.

Outils de référence :

Bien vivre pour mieux vieillir. Une édition spéciale sur les droits des personnes âgées.

Formation :

Trois rencontres-échanges ont eu lieu sur ce sujet : 19 mars, 28 mars et 16 avril 2018. Au total, 109 aînés ont participé à cette formation offerte par l'AQDR Québec : Conférencière : Mme Judith Gagnon, présidente. Elle a été dispensée dans le réseau de la Bibliothèque de Québec : Bibliothèques Paul-Aimé-Paiement, Monique-Corriveau et du Collège-des-Jésuites.

Analyses et perspectives régionales

Au cours de cette année, l'AQDR Québec a rencontré plusieurs organismes régionaux publics, privés et communautaires. La plupart de ces organismes souhaiterait se joindre à l'AQDR Québec de manière indirecte. Nous avons beaucoup discuté avec ces différentes ressources et envisageons de mettre sur pied un comité de personnes ressources qui pourraient régulièrement nous informer des problématiques et enjeux réellement vécus par les aînés afin de cerner les véritables enjeux et les solutions envisageables. Nous pensons mettre sur pied ce comité à l'automne 2018.

Analyse politique non partisane

- Établissement d'une position sur le dossier du transport en commun et sur celui du transport adapté.
- Participation à des rencontres de la Ville de Québec sur la mobilité durable.
- Participation à des différents colloques régionaux : logement social, IVPSA.

Mobilisations

- Participation à la campagne de lutte contre la pauvreté organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Envoi de cartes postales à nos membres : Roue de l'infortune, Avec sa pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti, Suzanne passera sa retraite dans le Rouge.
- Envoi à nos membres pour une demande d'états généraux sur les aînés.
- Intervention média sur les CHSLD concernant la mise à jour du programme d'exemption.

Autres activités

- Participation à une manifestation publique avec la FIIQ sur la découverte médicale au CHSLD Christ-Roi.
- Participation aux séances du RTC et du STACQ et aux pétitions organisées par le réseau des personnes handicapées pour améliorer les services de transport en commun.
- Envoi de la pétition du MEDAC PL141, à tous les membres de l'AQDR Québec, 17 février 2018.

Autres activités de représentation

- Le 8 mars 2018, rencontre avec M. Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille; Programme Coup de pouce aux aînés : poursuite des activités.
- Le 15 octobre 2017, rencontre avec Mme Renée Fleury, responsable du dossier Aînés, Ville de Québec.
- Début 2018, participation sociale des aînés dans la ville.
- Les 4 décembre 2017 et 7 février 2018, rencontres avec le Sergent François Bouchard, police de prévention, Application de la P38.
- Plusieurs rencontres avec le Secrétariat aux aînés.
- Rencontre avec Mme Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation.
- Rencontre avec M. Pierre Paul-Hus, député fédéral de Charlesbourg, relativement aux emplois étudiants, été 2018.

7.3 Adhésions

Au 31 mars 2018, nous avons 2 052 membres actifs.

7.4 Programmes de l'AQDR Québec

7.4.1 Services d'accompagnement individualisé

Projet *Coup de pouce aux aînés*, centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables

7.4.1.1 État de situation

Le projet *Coup de pouce aux aînés* s'est développé à partir de juillet 2010, après avoir obtenu une subvention pour le projet d'une durée de trois ans et un réaménagement complet de l'infrastructure de l'AQDR Québec. Par la suite, grâce à des subventions de projet de la CRE Entente spécifique et d'une subvention du programme Québec Ami Des Aînés (QADA), le programme s'est maintenu dans sa forme actuelle jusqu'au 31 mars 2018.

Description des activités réalisées au cours des deux dernières années dans le but de définir une direction claire aux services rendus aux aînés vulnérables :

- Mise en place définitive d'un schéma opérationnel identifiant clairement toutes les étapes de réalisation du projet;
- Révision de la banque de données utilisées depuis 2011 afin de mieux structurer les interventions, d'adapter les processus aux interventions réalisées, de rendre compte de toutes les interventions encourues depuis 2011, afin d'établir un portrait de la situation, de dégager un diagnostic et d'améliorer les interventions de proximité pour les aînés;
- Étendre les activités offertes par l'AQDR Québec dans l'ensemble des arrondissements de la Ville de Québec, afin de rejoindre le plus d'aînés sur le territoire;
- Intégrer dans la programmation des activités 2017-2018 des interventions dispensées dans le cadre du projet Coup de pouce aux aînés, centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables;
- Mise en place de deux nouveaux services aux aînés vulnérables;
- Service d'écoute et cafés rencontres mensuels.

À l'heure actuelle, nous allons maintenir jusqu'à la fin d'août 2018 un service d'aide aux aînés vulnérables, grâce à une subvention du gouvernement fédéral, Emploi d'été Canada.

7.4.1.2 : Bilan du projet depuis le début, en juillet 2010

Les faits saillants :

Durabilité et efficacité de nos partenariats universitaires : L'Université Laval, particulièrement la faculté de Droit, a établi un partenariat de qualité avec l'AQDR Québec. L'Université est fière de faire la promotion de notre organisme auprès des

étudiants en droit qui veulent faire des stages concrets avec des clients bien encadrés. C'est ce qui se passe à l'AQDR Québec. Nous avons beaucoup de demandes et les étudiants sont de qualité supérieure. Lorsqu'ils terminent leur stage, plusieurs reviennent pour nous aider, ayant développé un sentiment d'appartenance avec l'AQDR Québec. Nous avons réussi à établir des liens significatifs.

Le département de psychoéducation qui travaille avec l'AQDR Québec depuis 2013, entend mettre de l'avant une formation sur les besoins des aînés dans le cadre de leur programme de formation, à partir de l'évaluation des stagiaires ayant travaillé avec nous. On peut dire que l'AQDR Québec y est pour quelque chose.

Capacité organisationnelle : L'AQDR Québec, malgré sa structure légère, a réussi son programme d'offre de services directs aux aînés vulnérables. Elle a réussi à saisir les besoins et répondre aux vides de services pour cette clientèle. La structure aussi s'est adaptée très rapidement. Nous avons pu suivre le projet durant tout son parcours et offrir des services de qualité aux aînés vulnérables.

Confiance méritée des intervenants : Plusieurs intervenants sociaux et le Service de police de la Ville de Québec nous ont placés dans leur trajectoire de services.

Mise à jour de la banque de données et l'entrée de tous les cas traités depuis 2011 : Le service de proximité dispensé par l'AQDR Québec est important pour la collectivité, surtout pour les aînés vulnérables. Il fallait laisser des traces de ce projet novateur et efficace. Nous avons choisi de faire un rapport exhaustif sur le travail réalisé, ce qui va permettre au projet de continuer avec d'autres bailleurs de fonds ou au réseau de la santé et des services sociaux de le poursuivre.

Les points forts : *Coup de pouce aux aînés*, centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables, existe véritablement dans la région. La concertation est établie et les cas sont dirigés à l'AQDR Québec. Aucune promotion n'est maintenant nécessaire. L'entraide de l'équipe de travail est très forte. Le personnel et les stagiaires se sentent personnellement concernés par les situations. Grâce à la collaboration de plusieurs bénévoles et d'autres ressources, nous avons réussi à nous tenir à jour et à adapter continuellement nos services aux aînés vulnérables. Pour nous, c'est une très grande réussite!

Les difficultés : La très grande difficulté est l'absence de pérennité du projet et de subvention récurrente. L'expérience acquise démontre le besoin de ce service.

7.4.1.3 : Retombées du projet

Nous avons constaté qu'il était possible directement par le milieu communautaire PAR ET POUR LES AÎNÉS, et avec peu de moyens, de mettre en place un service de qualité répondant aux besoins des aînés, et surtout de réunir dans le cadre de ce projet plusieurs ressources. Nous avons de plus constaté au cours des dernières années, une augmentation du nombre de demandes et surtout une référence du réseau de la santé et des services sociaux. DONC, nous avons comblé un VIDE DE SERVICES.

Plusieurs aînés ont été accompagnés et aidés dans leurs parcours. Près de 80 %, pourcentage non définitif, ont pu continuer à vivre de façon autonome en ayant seulement un accompagnement sporadique. Plusieurs aînés abusés ont pu se sortir de leur situation d'abus grâce aux services d'accompagnement multiples offerts par le projet.

Coup de pouce aux aînés complète le réseau de services offerts aux aînés vulnérables formés par les projets Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV), en y intégrant dans la région de la Capitale-Nationale un Centre d'aide et d'accompagnement leur assurant un soutien personnalisé aux niveaux administratif, juridique et psychosocial. Le projet s'inscrit très bien dans l'ensemble des mesures mises de l'avant dans le Plan d'action gouvernemental pour contrer l'abus et la maltraitance faite aux aînés 2017-2022.

7.4.1.4 : Bénéfices directs aux aînés

Aînés qui ont besoin d'information adaptée et facile à comprendre : Plusieurs aînés n'arrivent pas à trouver de l'information accessible et compréhensible qui pourrait les aider à résoudre leurs problèmes. Ils ne savent pas où la trouver et n'arrivent pas à l'utiliser. Lorsqu'ils sont accompagnés dans cette recherche d'information, qu'on leur explique quoi faire et comment faire pour avoir accès à tel service ou résoudre tel problème et qu'on les accompagne tout au long de leur démarche, ils en retirent des bénéfices énormes.

Aînés qui ont des problèmes dans leur OBNL d'habitation : Souvent, plusieurs aînés dans ce type d'habitation sont insatisfaits des services reçus et veulent des améliorations, notamment au niveau des repas ou autres services reçus. Dans ces cas l'intervention se fait autant au niveau individuel que collectif. Dans plusieurs cas, nous remarquons des changements apportés au niveau de leur OBNL au bénéfice des aînés.

Aînés qui ont droit à des bénéfices et qui ne le savent pas : Plusieurs aînés expriment leur manque d'argent et ne savent pas qu'ils ont droit à des bénéfices sociaux qu'il leur faut demander. Ils ne font pas la demande et perdent d'importants montants. Lorsqu'on leur trouve les sources de revenus et qu'on les aide à compléter leur demande, ils en retirent un grand bénéfice et voient des changements dans leur situation financière.

Aînés qui sont lésés dans leurs droits et qui ont des recours : Plusieurs aînés sont lésés dans leurs droits. Ils ont des recours mais ils ne le savent pas. Nous leur expliquons leurs droits et les accompagnons dans l'exercice de leurs recours. On a vu plusieurs aînés après un accompagnement pour une mise en demeure, recouvrer des sommes prêtées qu'ils croyaient perdues. Il y a plusieurs situations de la même espèce.

Aînés abusés qui ont besoin d'aide : Plusieurs aînés viennent nous rencontrer pour parler d'une façon générale de leurs problèmes. Lorsqu'on va plus loin, on découvre qu'ils sont victimes d'abus financiers. Après plusieurs interventions psychosociales et de l'accompagnement dans les recours, ils s'en sortent. L'abus cesse bien souvent. Il y a moyen de recouvrer une partie des sommes perdues.

7.4.1.5 : Plan pour assurer la pérennité du projet

Afin d'être en mesure de bien présenter le projet aux futurs bailleurs de fonds, nous avons consulté plusieurs ressources pertinentes dont des professeurs de la faculté d'administration de l'Université Laval et des bénévoles experts qui nous ont renseignés sur la manière de faire:

- Finalisation du schéma opérationnel de manière à être en mesure de présenter aux futurs bailleurs de fonds le programme en son entier;
- Refonte complète de la banque de données afin d'avoir toutes les indications nécessaires sur les types de demandes;
- Importer toutes les données de l'ancienne base de données dans la nouvelle;
- Rédiger et imprimer un rapport complet et significatif de la situation des aînés accompagnés depuis 2011;
- Effectuer une simulation financière pour prévoir les montants requis annuellement pour la mise en place définitive d'un programme d'aide aux aînés vulnérables;
- Faire des sorties médiatiques avec le lancement pour faire connaître davantage le programme et ses retombées sur les aînés;
- Faire signer une pétition par les organismes et les aînés demandant que le programme ait un budget récurrent;
- Rencontrer différents bailleurs de fonds publics et privés et les communautés religieuses pour leur demander de l'aide financière.

7.4.2 Degré de pénétration du service dans la collectivité

Moyens utilisés

Conférences, rencontres avec les médias, reportages, articles dans les journaux, participation à des Tables de concertation, conférences dans des résidences privées pour personnes âgées et rencontres avec des partenaires locaux et régionaux et auprès d'organismes sans but lucratif de la région, ainsi que des rencontres avec des partenaires.

Résultats

La demande de services est maintenant continue. Les références sont faites et l'AQDR Québec a pris sa place en qualité de service d'accompagnement aux aînés vulnérables dans la région de la Capitale-Nationale. Des aînés de plusieurs régions du Québec demandent de l'aide à Coup de pouce aux aînés. Le volume de demandes devient de plus en plus important. Les dossiers ont été aussi beaucoup plus imposants. Il y a des cas qui demandent à l'AQDR Québec de consulter plusieurs ressources œuvrant dans des disciplines variées : droit, fiscalité et intervention psychosociale.

D'avril 2017 à mars 2018, nous avons traité plus de 500 cas. De ces cas, près de 78 ont reçu de l'information vulgarisée. Les autres cas ont été référés au service juridique et/ou en psychoéducation.

Les résultats sont les suivants :

- 70 % des demandes proviennent d'aînés et/ou de leurs représentants vivant à domicile;
88 % des demandes proviennent de résidents de la Ville de Québec;
- 62 % des demandeurs présentent des particularités dans leur comportement (détresse psychologique, anxiété);
- 28 % des demandeurs ayant un handicap physique, sont référés par des organismes du milieu;
- 67 % des demandes sont reliées au secteur privé : hébergement privé, harcèlement psychologique, logement et consommation;
- 69 % des demandeurs ont besoin d'accompagnement dans leurs démarches;
- 86 % des demandeurs qui ont besoin d'aide dans leurs démarches, obtiennent un règlement total ou partiel de leur situation.

7.4.3 Structuration des services d'accompagnement individualisés aux personnes aînées

Moyens utilisés

Depuis trois ans, afin de répondre aux besoins croissants de notre clientèle, nous avons dû ajouter des ressources qualifiées en droit et en intervention sociale. Nous avons de plus créé des liens avec la Chaire de recherche en droit des aînés, afin d'avoir le soutien approprié dans les dossiers juridiques plus difficiles.

Nous avons aussi évalué notre mode de fonctionnement et réfléchi sur les modalités à mettre en place pour continuer à offrir des services individualisés. Notre réflexion nous avait amenés à poser deux interventions significatives.

- Demande de subvention de projets dans le cadre du programme QADA régional 2015-2016, afin d'obtenir une subvention de projets pour continuer à offrir ce service et devenir un Centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables.
- Demande de subvention pour obtenir deux travailleurs de milieu ITMAV pour les secteurs de la Haute-ville de Québec et Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Ces deux services d'accompagnement aux aînés vulnérables sont différenciés, mais complémentaires des services de défense collective des droits des personnes aînées.

Nous avons obtenu deux subventions qui nous ont permis de structurer les services individualisés aux aînés de la façon suivante :

COUP DE POUCE AUX AÎNÉS

Personnel qualifié en droit

Tout au long de cette période, l'AQDR Québec a cherché à établir des partenariats avec des bureaux d'avocats et le Barreau, afin d'enrichir son offre de services d'informations juridiques offerts présentement par des étudiants en droit supervisés par des bureaux d'avocats.

En 2015 est venu se joindre à nous le bureau d'avocat de Me Marc Gaucher. Quant aux stages de l'Université Laval, les ententes existantes continuent de s'appliquer, Stages communautaires en Droit et Pro Bono.

En 2016-2017, nous avons pu avoir plusieurs finissantes du Barreau qui malheureusement n'avaient pas de stages. Deux de celles-ci ont travaillé bénévolement pour l'AQDR Québec durant près de six mois.

Depuis mars 2017, et ce pour quatre mois, nous avons un avocat qui est venu travailler avec nous pour nous aider à résoudre les cas juridiques les plus complexes.

Personnel qualifié en intervention sociale

En septembre 2016, l'AQDR Québec recevait deux nouvelles stagiaires en psychoéducation de l'Université Laval, supervisées par M. Jacques Pouliot, consultant en psychoéducation depuis 2012. Les stagiaires ont travaillé dans le cadre du protocole d'intervention développé par l'AQDR Québec, en vue de la prise en charge des cas d'abus référés à l'AQDR Québec, basé sur l'approche psychoéducative. Le but de cette approche est de maintenir l'autonomie de la personne aînée le plus longtemps possible, de lui redonner du pouvoir sur elle-même en lui permettant d'identifier ses capacités adaptatives et de reconnaître ses déficits. De cette manière, l'intervenant cible des moyens adaptés à la condition et à l'évolution de la personne aînée. L'approche se veut à court terme, soit de six à huit interventions. Le Protocole complet a été mis en œuvre en 2015. Il s'inscrit dans la démarche globale de l'AQDR Québec d'offrir aux aînés un accompagnement professionnel, légal, administratif et psychosocial de qualité, afin de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

7.4.4 Les travailleurs de milieu

Après avoir créé Coup de pouce aux aînés, l'AQDR Québec a mis sur pied le projet ITMAV qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes aînées, en les aidant à conserver leurs acquis et leur autonomie, tout en les rejoignant dans leur milieu.

Deux éducatrices spécialisées ont été engagées en janvier 2016. Deux territoires sont couverts : Secteur Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et Secteur Haute-ville de Québec.

Le projet des travailleurs de milieu se déroule très bien dans les deux secteurs.

Résultats

Progressivement, l'AQDR Québec arrive à une définition et à une articulation d'un service d'accompagnement administratif et juridique aux aînés vulnérables et à leurs représentants. Au niveau psychosocial, un Protocole d'intervention de courte durée a été élaboré, lequel permet de structurer davantage les services aux aînés.

L'expérience et l'expertise développées nous permettent de comprendre les besoins des aînés et de définir la portée et les limites de nos interventions.

Nous parvenons de plus en plus à bien définir les services rendus par notre organisme aux aînés vulnérables et surtout à offrir des services adéquats.

Nous avons aussi inventorié toutes les sources d'information qui peuvent nous aider à trouver des réponses aux demandes des aînés et/ou de leurs représentants. Par ailleurs, on remarque que les aînés qui viennent demander de l'aide individuelle ont souvent un fort besoin d'écoute et de soutien émotif avant d'être en mesure d'identifier leurs véritables besoins.

Plusieurs demandeurs ont besoin d'écoute et de support.

L'ajout des deux travailleurs de milieu vient compléter les services individualisés offerts aux aînés vulnérables.

7.4.5 *Projet Implantation de comités de milieu de vie dans les résidences privées*

L'AQDR nationale, dans le cadre d'une demande de financement au programme national QADA, a obtenu une subvention pour déployer des comités de milieu de vie dans cinq régions du Québec : Montréal, Sherbrooke, Laurentides, Laval et la Capitale-Nationale.

Notre chargée de projet a débuté son travail en juin 2016. Elle a implanté un comité milieu de vie à la résidence Charlesbourg. D'autres résidences ont été approchées. Nous attendons des résultats sous peu.

Historique du projet

C'est depuis 2009 que l'AQDR a expérimenté les comités milieu de vie dans les résidences. Un comité milieu de vie est constitué d'une petite équipe de personnes résidentes qui acceptent de s'impliquer bénévolement pour se mettre à l'écoute des autres résidents dans le but de porter leurs attentes raisonnables à l'attention des responsables, gestionnaires ou propriétaires de la résidence.

Objectif du projet

L'objectif est de reproduire, dans la mesure du possible, les conditions de vie familiale pour l'ensemble des résidents en donnant une voix aux résidents tout en brisant l'isolement et en renforçant le sentiment de sécurité.

7.4.6 Partenariats

L'année 2016-2017 nous a permis de consolider un partenariat important avec l'Université Laval. En effet, les liens se sont resserrés avec la faculté de Droit et de Psychoéducation qui nous fournissent des stagiaires tous les ans. Nous avons aussi un lien privilégié avec la Chaire de recherche en droit des aînés qui fait partie de notre comité aviseur pour la rédaction de brochures. En 2017, nous avons de plus établi un nouveau partenariat avec la faculté de communication qui nous a fourni un stagiaire en communication publique (stage hiver 2017).

Un second partenariat a été établi avec le centre d'aide et d'action bénévole du Contrefort. L'AQDR Québec et le Centre d'action bénévole du Contrefort, qui ont chacun des travailleurs de milieu, ont mis en place un lieu d'échange et d'information.

Un troisième partenariat a été établi avec la police de Québec avec notre travailleuse de milieu du secteur de la Haute-Ville de Québec, afin de rejoindre des aînés isolés dans deux résidences privées de ce secteur.

Liste des autres partenaires :

Centre d'aide et d'action bénévole du Contrefort, Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, Table Abus Négligence envers les personnes aînées de la Vieille Capitale, CIUSSS Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Ville de Québec, l'APPUI Capitale-Nationale, IVPSA, FADOQ, Retraités flyés, Café rencontre Basse-ville, résidence du Patrimoine, résidences Charlesbourg, résidence St-Amant et Habitation du Châtelois

7.4.7 Gestion du bureau

Les bureaux de l'AQDR Québec sont situés au 3208, rue des Sumacs à Québec. Ils sont ouverts cinq jours par semaine, de 9 heures à 16 heures. Une secrétaire est à l'accueil et prend tous les appels téléphoniques. Les appels sont transférés aux services visés.

Le service *Coup de pouce aux aînés* est offert tous les jours de la semaine. Deux jours par semaine, il y a une clinique juridique gratuite pour les aînés qui veulent obtenir de l'information. Le lundi matin, il y a aussi des rencontres d'information avec un avocat. Tous les jours de la semaine, il y a de l'accueil psychosocial pour les aînés qui demandent de l'écoute et une intervention immédiate.

Depuis six ans, une équipe de dix jeunes contribue à la bonne marche et au fonctionnement de l'AQDR Québec. L'AQDR Québec vise à améliorer les liens entre tous les groupes jeunes et aînés. La démarche est enclenchée, et à ce titre, l'AQDR Québec fait figure de leader dans ce domaine.

Les appels téléphoniques sont nombreux. Nous avons reçu ou effectué près de 5,800 appels durant cette période. La majorité du temps, les téléphones proviennent des

membres qui veulent renouveler leur carte de membre, ou adhérer à l'association. Plusieurs appels sont reliés au programme *Coup de pouce aux aînés*, soit 50 % d'entre eux.

7.5 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

7.6 Ratification du rapport d'activités

VIII. ORIENTATIONS 2018-2019

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues : la santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

8.1 La défense collective des droits des aînés

- Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement.
- Communication dans les médias sociaux et communautaires afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés.
- Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants.
- Implantation des comités de milieu de vie dans les résidences privées.
- Tenue de cafés-rencontres pour prévenir l'isolement des personnes aînées et améliorer leur réseautage.
- Formation destinée aux aînés sur les principaux droits et recours.

8.2 La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants

- Continuation du service d'accompagnement aux aînés vulnérables : services d'aide et d'accompagnement général, soutien juridique, soutien psychosocial et soutien administratif.
- Développement du service d'aide et de proximité ITMAV par les travailleurs de milieu de l'AQDR Québec.
- Développement de partenariat avec d'autres organismes afin d'améliorer l'impact de nos interventions.

8.3 L'intergénérationnel

- Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin.
- Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

8.4 Le financement de l'AQDR Québec

- Obtenir une reconnaissance à titre d'organisme de charité de manière à être en mesure de solliciter des fonds privés.
- Obtenir la reconnaissance de la Ville de Québec afin de bénéficier des prérogatives dues à ces organismes par la Ville de Québec.

L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

Rapport rédigé par Judith Gagnon.

24 mai 2018

ANNEXE I – Cliniques juridiques

CENTRE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX AÎNÉS VULNÉRABLES



CLINIQUES JURIDIQUES GRATUITES POUR LES AÎNÉS



Thèmes des consultations :

- Le testament;
- La succession;
- Le mandat en cas d'inaptitude;
- Les contrats;
- Le bail;
- etc.



Les cliniques juridiques se poursuivent pour la saison estivale dans les bureaux de l'AQDR Québec.

**Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.**

Veillez téléphoner au 418 524-0437 pour obtenir un entretien téléphonique ou pour fixer un rendez-vous.

Nos bureaux sont situés au :
3208, rue des Sumacs, Québec.

Via la 73 Nord ou le boul. Henri-Bourassa Nord, 2 lumières au nord du boul. Jean-Talon, tout près de Place Liray (Super C).

Des étudiants en droit, supervisés par des avocats, répondent à vos questions sur appel, ou à nos bureaux sur rendez-vous.

Coup de pouce aux aînés de l'AQDR Québec, offre gratuitement aux aînés de la grande région de la Capitale-Nationale, des services personnalisés de défense des droits individuels et collectifs, d'accompagnement dans leurs démarches administratives et juridiques.

AQDR QUÉBEC

3208, rue des Sumacs

Québec QC G1G 1X4

Courriel pour les stagiaires: aqdr.quebec1@gmail.com

Courriel : info.aqdrquebec@gmail.com Site internet : www.aqdr-quebec.org